



PIECES A FOURNIR ENVUE D'UN PARRAINAGE CIVIL

1 – Copie intégrale d'Acte de Naissance de l'enfant : à demander à la Mairie du lieu de naissance en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse (daté de moins de trois mois à la date du dépôt du dossier de parrainage)

2 – Livret de famille

3 - Photocopie des pièces d'identité des parents

4 – Justificatif de domicile

5 – Photocopie des pièces d'identité du parrain et de la marraine

6 – Justificatif de domicile

Dossier à déposer trois semaines avant la célébration